

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

GOVERNEMENTALITÉ ET GOUVERNANCE

Kreichati, Cynthia

Carleton University, Canada

Date de publication : 2025-11-07

DOI : <https://doi.org/10.47854/kt4nds85>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Tenter de définir la gouvernementalité reviendrait à retracer une généalogie de l'État européen moderne et de ses appareils policiers, diplomatiques et militaires. C'est ce que propose Michel Foucault, notamment dans *Sécurité, territoire, population*, le cours qu'il donne au Collège de France entre 1977 et 1978 (Foucault 2004). Critiquant la tendance à réduire toute conception du pouvoir à celle de l'État, il y élabore une approche renouvelée, attentive aux formes de gouvernement qui émergent à partir du XVIII^e siècle et qu'il définit comme une manière d'agir centrée sur la gestion des vivants et sur l'essor d'un savoir politique dont la cible principale est la population. Si l'on doit à Foucault cette reconfiguration conceptuelle du pouvoir, ce sont les anthropologues, comme le montrera ce texte à travers l'exemple des études critiques du développement, qui ont permis l'extension de ses propositions et leur mobilisation dans des contextes empiriques en dehors des cadres étatiques.

Dans l'œuvre de Foucault, la notion de gouvernementalité – que l'on peut également penser comme un triptyque sécurité, territoire, population – renvoie plus largement à trois dimensions complémentaires. Elle désigne d'abord un processus sociohistorique de transformation de la politique ; ensuite, elle constitue un concept abstrait, une théorisation permettant de penser une certaine rationalité du pouvoir ; enfin elle se présente comme une méthode d'analyse des relations de pouvoir, tout particulièrement attentive à la manière dont celui-ci s'exerce de manière diffuse et quotidienne, en articulation avec l'État. Le travail de Foucault vise ainsi à souligner que l'État n'est pas un organisme froid et autonome, mais qu'il ne constitue qu'une « péripétie » dans l'histoire plus vaste de l'art de gouverner (Foucault 2004 : 253). Pour rendre compte de la transition entre l'État de justice féodal, l'État administratif axé sur le territoire au XVII^e siècle, et l'État moderne centré sur la population, Foucault mobilise l'idée de gouvernement comme fil conducteur. À partir de figures telles que le berger, le père de famille ou le prêtre, il met en évidence que gouverner est une activité issue de la sécularisation du pastoral, orientée tant vers la conduite des individus que des collectifs – des brebis et du troupeau, des enfants et de la famille, des âmes et de l'Église. La gouvernementalité permet donc de tracer les modalités

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Kreichati, Cynthia, 2025, « Gouvernementalité et gouvernance », *Anthropen*.
<https://doi.org/10.47854/kt4nds85>

d'un pouvoir qui s'exerce sur la vie même, et qui combine un pouvoir disciplinaire s'exerçant sur les corps individuels (ce que Foucault désigne comme l'anatomopolitique) avec une régulation de l'espèce humaine dans son ensemble (ou biopolitique) (Foucault 2004 : 394).

Mais qu'est-ce donc que cette gouvernementalité ? Le terme a parfois été interprété comme la simple combinaison des mots « gouvernement » et « mentalité », suggérant une manière de penser ou d'imaginer le gouvernement. Pourtant, on peut tout aussi bien l'entendre autrement, non pas comme un composé, mais plutôt comme un dérivé du mot « gouvernemental », c'est-à-dire une qualité inhérente à ce concept, de la même manière que « musicalité » découlerait de « musical » (Senellart 2004 : 406). En tout état de cause, la gouvernementalité désigne cette nouvelle rationalité politique qui ne se limite ni à l'autorité souveraine ni aux frontières de l'État. Imprégnée d'économie politique, elle s'exerce à travers des dispositifs et techniques d'intervention qui transforment la gestion de l'économie, des populations et des conduites en un véritable art de gouverner. Elle soulève ainsi des questions d'échelle interrogeant la place et le rôle de l'État dans les relations de pouvoir entre individus ainsi que la façon dont cette rationalité rendrait politisables des dimensions de la vie quotidienne jusque-là considérées comme extérieures au champ politique.

Or ce qui peut devenir objet de politique, en d'autres termes le politisable, est aussi présenté comme naturel. C'est en ce sens que la gouvernementalité se réfère à l'économie comme à un domaine naturel où les échanges commerciaux, la disette ou la richesse sont compris comme relevant d'un ordre distinct de la politique incarnée par la raison d'État ou la police. Cette distinction fait d'autant plus apparaître la société civile comme un domaine autonome, un corollaire de l'État, où le champ d'action du pouvoir porte et sur les individus (comme c'était le cas dans les mécanismes disciplinaires), et sur l'ensemble de la société. Cette naturalité attribuée à l'économie et à la société civile marque ainsi un espace spécifique, mais suppose également l'existence d'un savoir scientifique, notamment économique, qui se situe en dehors de l'État tout en s'imposant comme essentiel à la gestion des populations. Dès lors, la gouvernementalité instaure une relation étroite entre savoir et pouvoir, relation dans laquelle la connaissance scientifique revendique à la fois sa pureté théorique et sa nécessité politique et où l'État est tenu d'intégrer ce savoir dans ses modes de gouvernance.

Cette orientation vers l'économie et la société civile conduit naturellement à considérer la population comme un problème central. La population travaille, consomme, perçoit des salaires, ce qui nécessite des modes d'intervention spécifiques. En vertu de la naturalité présumée de ces phénomènes, ces interventions consistent davantage à encourager, gérer et faciliter les dynamiques sociales et économiques, plutôt qu'à gouverner directement de manière contraignante. Enfin, cette approche soulève la question cruciale du respect des libertés individuelles et de l'intégration de leurs limites au sein même des pratiques gouvernementales. Ainsi deux pôles essentiels structurent la gouvernementalité : d'un côté, la naturalité de la société civile, de la population et de ses mécanismes propres, notamment économiques ; de l'autre, la nécessité de réguler les entraves et désordres, notamment à travers les appareils juridiques, policiers et militaires, afin de préserver un équilibre entre liberté et contrôle, où la liberté même est encadrée et autorisée selon la rationalité gouvernementale. Les « contre-conduites », formes d'action ou de

discours qui poseraient problème ou constitueraient un défi au pouvoir, sont indissociables de cette conception du rapport entre gouvernementalité et liberté (Foucault 2004 : 195).

Ces propositions théoriques et conceptualisations s'ancrent dans un contexte sociohistorique précis auquel Michel Foucault répond. D'une part, cette période est marquée par la montée d'un nouveau courant intellectuel de gauche, pluriel et hétérogène, davantage soucieux des préoccupations de la vie quotidienne, comme en témoignent les travaux d'Henri Lefebvre (1977), de Michel de Certeau (1990 ; Certeau, Giard et Mayol 1994), ou encore des situationnistes comme Guy Debord (1961). Dans ce contexte, la gouvernementalité pour Foucault devient une méthode d'analyse du pouvoir qui en épouse les formes : il ne s'agit pas de s'y opposer frontalement, mais de rendre visibles ses logiques, ses effets, sa diffusion à travers les corps et les conduites. Le rôle du philosophe n'est plus nécessairement celui de la résistance directe, mais plutôt de l'exposition critique. Comme Marx ou Gramsci, Foucault s'intéresse, à travers la gouvernementalité, aux régimes historiques du pouvoir, tout en interrogeant la posture du philosophe (Senellart 2004). Parallèlement, et tel qu'on peut le lire en arrière-plan de ses analyses, ce contexte est marqué par une transformation économique profonde. Avec le recul, on peut y voir les prémices de la consolidation du néolibéralisme, au moment aussi où la finance commence à s'imposer comme champ d'action économique dominant (Brown 2019 ; Dean et Zamora 2021). Ce tournant donne lieu à des formes spécifiques d'exercice du pouvoir, gouvernementales donc, et articulant à la fois des dimensions disciplinaires (agissant sur les individus, comme dans le cas de la fiscalité) et biopolitiques (ciblant la population, par exemple à travers les exigences de transparence ou les normes de bonne gouvernance, sur lesquelles je reviendrai à la fin de ce texte).

La question de la gouvernementalité, de la genèse de l'État moderne et du problème de la population implique une multitude d'institutions, de fonctions et d'objets parmi lesquels l'économie, la gestion de la vie, le droit, le respect des libertés, la police, la diplomatie, les armées, ou encore les rapports entre savoir et pouvoir. Ce cadre conceptuel a ainsi ouvert de nombreux champs d'investigation anthropologiques, du gouvernement de la vie à l'analyse du néolibéralisme, en passant par la société civile, les organisations non gouvernementales, la raison humanitaire ou encore les régimes d'expertise (Fassin 2010 ; Ferguson et Gupta 2002 ; Ong 2006 ; Rose 1993 ; Scott 1998). Sur le plan théorique, Hubert Dreyfus et Paul Rabinow (1983) et Nikolas Rose (1999) ont contribué à faire avancer et circuler la pensée foucauldienne et la gouvernementalité dans le monde anglophone. Par ailleurs, Graham Burchell, Colin Gordon et Peter Miller ont également édité dès 1991 le volume *The Foucault Effect: Studies in Governmentality*, qui a constitué une intervention décisive dans les études de la gouvernementalité. Les rédacteurs de l'ouvrage y montrent comment, à la manière de l'effet Kelvin en physique, Foucault a permis, et ce à travers une méthode bien singulière, de penser le pouvoir, la politique et la résistance autrement.

Foucault ayant théorisé l'art de gouverner, d'autres disciplines comme la philosophie, la sociologie, ou les sciences politiques ont approfondi sa pensée, qu'il s'agisse du rôle des experts (Mitchell 2002), des théories de la subjectivité (Miller et Rose 1990 ; Rose 1993), de la relation entre pouvoir et savoir (Deleuze 1986) ou encore des approches féministes (Diamond et Quinby 1988 ; McNay 1992). Ce sont toutefois les anthropologues qui ont rendu la conception de gouvernementalité

opératoire – d'une manière qui n'avait pas nécessairement été anticipée par Foucault lui-même. On pourrait dire qu'ils et elles ont été, à certains égards, plus foucauldien·ne·s que Foucault. Les travaux anthropologiques inspirés par la gouvernementalité prolongent ainsi ses intuitions en les ancrant dans des contextes empiriques précis. Ils montrent combien ce concept peut constituer une grille analytique pertinente pour penser les formes contemporaines de régulation sociale, au-delà des cadres étatiques classiques.

Le domaine du développement international fournit à cet égard un terrain particulièrement éclairant. À partir des années 1990, James Ferguson et Arturo Escobar interrogent la manière dont le discours presque naturalisé du développement et du sous-développement contribue à la dépolitisation des enjeux sociaux tout en facilitant l'expansion de la présence étatique dans la vie quotidienne. Dans *The Anti-Politics Machine* (1994), Ferguson montre comment certains projets de développement au Lesotho, présentés comme strictement techniques, renforcent en réalité le pouvoir bureaucratique en masquant les conflits et rapports de force qui les sous-tendent. Dans *Encountering Development*, Escobar (1995) critique les politiques de développement en soulignant leurs logiques héritées de l'ère coloniale, notamment à travers la production de subjectivités « sous-développées » appelées à être prises en charge, redressées ou améliorées. Plus récemment, dans *The Will to Improve*, Tania Li (2007) s'intéresse à la « volonté de progrès » comme modalité spécifique d'exercice du pouvoir. À partir d'une enquête ethnographique et historique sur les projets de développement international en Indonésie, elle montre comment ces initiatives reposent sur une logique d'expertise qui identifie certains domaines de la vie sociale comme « améliorables ». Ce processus, qu'elle nomme *rendering technical*, consiste à traduire des enjeux politiques en problèmes techniques impliquant, à l'instar de Ferguson, une mise à distance des dimensions proprement politiques des enjeux traités.

C'est dans ce contexte que nous pouvons mieux comprendre l'émergence de l'idée de gouvernance. Popularisé à partir de la fin des années 1980, ce terme désigne une manière particulière de gouverner, qui transforme en profondeur notre compréhension du pouvoir politique, de la genèse de l'État et de l'histoire du présent. Bien que la gouvernance n'ait pas de définition consensuelle, elle prend sens dans le champ du développement international, où elle renvoie à des formes de collaboration entre États souverains, institutions internationales, supranationales, ou autres organismes bureaucratiques, notamment dans le champ de l'économie politique. Elle désigne également l'ensemble des dispositifs de gestion de l'administration publique fondés sur des techniques spécifiques de transparence, de responsabilité et de performance, mais aussi des modes de régulation des conduites et des comportements sociaux (Fukuyama 2015). Souvent invoquée sous le titre normatif de « bonne gouvernance », celle-ci constitue une matérialisation, dans un contexte sociohistorique particulier, celui du néolibéralisme, d'une connexion entre « le savoir scientifique-social et la gestion-production bureaucratique des acteurs sociaux » (Piron et Couillard 1996).

À ce titre, la gouvernance contemporaine réactive pleinement la définition foucauldienne de la gouvernementalité, entendue comme un assemblage de techniques, de rationalités et de dispositifs qui sous-tendent la formation même de l'État moderne (Lafleur 2017). Elle s'en distingue toutefois de manière fondamentale :

là où la notion de gouvernance porte en elle une normativité implicite – celle, prescriptive, d'une « bonne » manière de gouverner –, le travail de Foucault sur la gouvernementalité s'inscrit dans une démarche critique, dont le but est précisément de mettre en lumière les formes de pouvoir à l'œuvre derrière les discours et pratiques de gouvernement. C'est là aussi que le concept de technicalisation, proposé par Tania Li (2007), s'avère particulièrement précieux. Dans le domaine du développement, la bonne gouvernance est fréquemment définie par les institutions internationales comme un manque ou une lacune propre surtout aux États du Sud global – un déficit qu'il s'agirait de combler par des solutions techniques et neutres. Or ce cadrage masque les enjeux politiques et économiques qui structurent ces contextes. En requalifiant des problèmes politiques en objets techniques, les injonctions à la bonne gouvernance opèrent une dépolitisation du social, tout en consolidant des formes de pouvoir fondées sur l'expertise et la normalisation.

Références

Brown, W., 2019, *In the Ruins of Neoliberalism: The Rise of Antidemocratic Politics in the West*, New York, Columbia University Press.

Burchell, G., C. Gordon et P. Miller (dir.), (1991), *The Foucault Effect: Studies in Governmentality - With Two Lectures by and an Interview with Michel Foucault*, Chicago, University of Chicago Press.

Certeau, M. de, 1990, *L'invention du quotidien*, tome I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard.

—, M., Giard, L., et Mayol, P. 1994, *L'invention du quotidien*, tome II, *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard (nouvelle édition revue et augmentée).

Dean, M. et D. Zamora, 2021, *The Last Man Takes LSD: Foucault and the End of Revolution*, Londres, Verso Books.

Debord, G., 1961, « Perspectives de modifications conscientes dans la vie quotidienne », *Internationale situationniste*, 6 : 20-27, <http://debordiana.chez.com/francais/is6.htm#perspectives>

Deleuze, G., 1986, *Foucault*, Paris, Éditions de Minuit.

Diamond, I. et L. Quinby (dir.), 1988, *Feminism and Foucault: Reflections on Resistance*. Boston, Northeastern University Press.

Dreyfus, H. et P. Rabinow, 1983, *Michel Foucault Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, University of Chicago Press.

Escobar, A., 1995, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press.

Fassin, D., 2010, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, Le Seuil et Gallimard, coll. Hautes études.

Ferguson, J., 1994, *The Anti-Politics Machine: « Development », Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Ferguson, J. et A. Gupta, 2002, « Spatializing states: toward an ethnography of neoliberal governmentality », *American ethnologist*, 29 (4) : 981-1002, <https://doi.org/10.1525/ae.2002.29.4.981>

- Foucault, M., 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978* (M. Senellart, F. Ewald et A. Fontana éd.) Paris, Le Seuil et Gallimard
- Fukuyama, F., 2016, « Governance: What do we know, and how do we know it? » *Annual Review of Political Science*, 19 (1) : 89-105, <https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-042214-044240>
- Lafleur, S., 2017, « Penser la gouvernementalité après Foucault », *Politique et sociétés*, 36 (3) : 141-159, <https://doi.org/10.7202/1042239ar>
- Lefebvre, H., 1977, *Critique de la vie quotidienne*, Paris, L'Arche.
- Li, T., 2007, *The Will to Improve: Governmentality, Development, and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press.
- McNay, L., 1992, *Foucault and Feminism: Power, Gender, and the Self*, Boston, Northeastern University Press.
- Miller, P. et N. Rose, 1990, « Governing economic life », *Economy and Society*, 19 (1) : 1-31, <https://doi.org/10.1080/03085149000000001>
- Mitchell, T., 2002, *Rule of Experts: Egypt, Techno-Politics, Modernity*, Berkeley, University of California Press.
- Ong, A., 2006, *Neoliberalism as Exception: Mutations in Citizenship*, Durham, Duke University Press.
- Piron, F. et M.-A. Couillard, 1996, « Présentation. Les usages et les effets sociaux du savoir scientifique », *Anthropologie et Sociétés*, 20 (1) : 7-26, <https://doi.org/10.7202/015393ar>
- Rose, N., 1999, *Powers of Freedom: Reframing Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1993, « Government, authority, and expertise in advanced liberalism », *Economy & Society* 22 (3) : 283-299, <https://doi.org/10.1080/03085149300000019>
- Scott, J., 1998, *Seeing like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale University Press, Veritas paperbacks edition.
- Senellart, M., 2004, « Situation des cours », in M. Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978* (M. Senellart, F. Ewald et A. Fontana éd.), Paris, Le Seuil et Gallimard : 378-411.